



## Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

# Installation de la Conférence Régionale du Sport Guadeloupe - 15 mars 2022

## PROCÈS-VERBAL

**LIEU** : Visio conférence

**Annexes** : présentation de la campagne ANS, règlement intérieur de la CRdS

**Liste des participant(e)s** :

**Membres de la Conférence (32 votant(e)s)** :

**Collège ÉTAT** :

Alexandre ROCHATTE (siège préfet, titulaire), Jérôme LOUVET (siège Recteur, représentant), Marc LE MERCIER (siège DRAJES, titulaire), Lionel BOULON (siège ARS, représentant), Murielle RENÉ-GABRIEL (siège DEETS, représentante), Eddie COURIOL (siège CREPS, titulaire), Jean-Philippe BLACODON (siège Université, suppléant)

**Collège COLLECTIVITÉS** :

Eddy CHATEAUBON (siège Région1, titulaire), Jean-Marie PILLI (siège Région2, titulaire), Bernard PANCREL (siège Région3, titulaire), Camille ELISABETH (siège Région4, titulaire), David MONTOUT (siège Région5, titulaire), Daniel DULAC (siège Département, titulaire), Mariette MANDRET ÉP PASSAVE (siège Communes, titulaire), Joëlle CARAVEL ÉP SIARRAS (siège EPCI, suppléante)

**Collège MOUVEMENT SPORTIF** :

Alain SOREZE (siège CROS1, titulaire), Frédéric THEOBALD - Collège SPORTIF (siège CROS2, titulaire), Ruddy BAPTISTIN - Collège SPORTIF (siège CPSF, titulaire), Rachel SUBILIA - Collège SPORTIF (siège CROS3, titulaire), Ketty LABAU-TOTOBOC - Collège SPORTIF (siège CROS5, titulaire), Frederick MACAL - Collège SPORTIF (siège CROS6, suppléant), Wilhem BELOCIAN - Collège SPORTIF (siège Sportif de haut-niveau, titulaire), Gina SAINT-PHOR - Collège SPORTIF (siège Personne qualifiée, titulaire)

**Absent excusé** : Bruno KANCEL - Collège SPORTIF (siège CROS4, titulaire)

**Collège MONDE ÉCONOMIQUE** :

Patrick CLAIRE (siège MEDEF, titulaire), Jean-Christophe BELIVIER (siège CPME, titulaire), Eloi ARMINJON (siège USC, titulaire), Sandrine GUEYRAUD (siège COSMOS, titulaire), Jacky NOC (siège CCI, titulaire), Allan COLONNETTE (siège Usagers du sport 1, titulaire), Maddy HATIL (siège Usagers du sport 2, titulaire), Pierre-Marie HILAIRE (siège Syndicat, titulaire)

**Intervenant(e)s** :

Frédéric SANAUR - ANS (directeur Général), Solène BONNIN - LEGAVOTE (société LEGAVOTE), Dominique GUINDEUIL - DRAJES (prof de sport, référent ANS), Philippe LE JEANNIC - DRAJES (Inspecteur Jeunesse et Sports),



## Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

Hervé MARRE - DRAJES (prof de sport, référent équipements), Rémise JOSPITRE – DRAJES (assistante de direction), Jérôme CHEDEVILLE - DRAJES (prof de sport, référent Conférences), Anne-Lise QUIOT-TITON - ANS (chargée de mission)

**Invité(e)s à la Conférence** (suppléant ou représentant institutionnel) :

Jean-Claude MIMIFIR - Collège ÉTAT (correspondant DEETS), Jean-Marc CLAVIER - Collège ÉTAT (représentant CREPS), Gersiane BONDOT-GALAS - Collège COLLECTIVITÉS (suppléante Région), Marie-France MACCES - Collège SPORTIF (suppléante CROS), Cédric PLAIDEUR - Collège SPORTIF (suppléant CPSF), Didier Mathieu CHALCOU - Collège SPORTIF (suppléant CROS), Agnès DESVAUX - Collège ÉCONOMIQUE (correspondante USC), Matthieu LORGÉ - Collège ÉCONOMIQUE (suppléant COSMOS), Barbara MONPIERRE - Collège ÉCONOMIQUE (suppléante CCI), Raïssa CHATENAY-RIVAUDAY - Collège ÉCONOMIQUE (suppléante CGTG), Soukeyna GORSE - SNAPS (déléguée invitée), Estelle BOISDRON - DRAJES (DRAJES prof de sport), Didier TACAFRED - SNAPS (secrétaire général invité), Ericka MERION - Collège SPORTIF (suppléant Personnalité qualifiée), Géraldine NAIGRE - Collège COLLECTIVITÉS (suppléante Région) , Juliette GROS - ANS (chargée de mission)

**Début des travaux : 09h30**

### **1. Ouverture par Monsieur le préfet de Région, Délégué territorial de l'Agence Nationale du Sport, M. Alexandre ROCHATTE**

Alexandre ROCHATTE ouvre les travaux de la Conférence Régionale du Sport (CRdS) en remerciant l'ensemble des participants. Il excuse l'absence de Madame la Ministre des Sports, Mme Roxana MARACINEANU retenue au dernier moment, et salue la présence de M. SANAUR, directeur général de l'Agence Nationale du Sport (ANS), qui montre l'intérêt des instances nationales pour cette CRdS.

Alexandre ROCHATTE présente la CRdS, qui est ambitieuse et remercie les membres des 4 collèges de la CRdS dont il fait une rapide présentation :

- les acteurs sportifs d'abord, au nombre de 9 titulaires et autant de suppléants dont les participants désignés par le mouvement olympique et paralympique, les personnalités qualifiées, le sportif de haut niveau et les usagers du sport ;
- les élus de la Région, du Département, des communes et des EPCI au nombre de 8 titulaires et autant de suppléants ;
- le monde économique et les représentants syndicaux avec 8 titulaires et suppléants ;
- enfin, les représentants des administrations au nombre de 7, et profite de l'occasion pour excuser Mme la Rectrice, représentée aujourd'hui par l'Inspecteur pédagogique régional d'éducation physique et sportive.

Soit au total 32 membres sur les 35 prévus (certaines organisations du monde économique n'ayant pas encore procédé à la désignation).

Instituées par la loi du 1er août 2019 qui porte création de l'Agence nationale du Sport (ANS), mais surtout par le décret du 20 octobre 2020, les conférences du sport représentent les instances de dialogues, de concertation et de décision des acteurs du sport au sein des territoires. Leur création s'inscrit dans le cadre d'une réforme profonde du sport français visant à associer plus et mieux les principales composantes du secteur au premier rang desquels les collectivités, premiers financeurs du sport, et le mouvement sportif sans oublier désormais les acteurs économiques. Le but est de formaliser le travail de coordination des acteurs déjà existant, avec pour but



# Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

bien entendu d'améliorer les décisions dans le cadre des politiques publiques de sport dans le territoire. Les axes de réflexion sont vastes et concernent tous les champs de compétence de chaque collègue. Si l'on dit traditionnellement que la Guadeloupe est "terre de champions", au-delà du sport de haut-niveau qui est prioritaire, les axes de réflexion vont devoir porter sur la pratique "courante" du sport, sur le plan jeunesse comportant un volet sport très important, sur le volet des installations sportives, ayant des intentions particulières de l'État, partagé avec les collectivités et l'ANS. Alexandre ROCHATTE visitera par exemple cet après-midi le chantier de rénovation du stade de Baillif qui a obtenu des financements dans le cadre du plan de relance. Alexandre ROCHATTE évoque les pratiques économiques liées au sport, salue la présence de M. Jean-Christophe BELIVIER du collège économique présent actuellement au salon international de la plongée à PARIS, qui témoigne des implications économiques du sport guadeloupéen. Alexandre ROCHATTE signale que si notre conférence est aujourd'hui régie dans le cadre du décret cité auparavant, et par un arrêté préfectoral de composition, une évolution du cadre règlementaire est possible prochainement (arrêté ministériel).

Avant de donner la parole à Frédéric SANAUR, directeur général de l'ANS, Alexandre ROCHATTE présente l'ordre du jour, particulier, puisqu'il s'agit d'une séance d'installation. Au-delà des présentations et de l'ambition de cette CRdS, l'ordre du jour porte sur la désignation de ses instances de gouvernance (élection du président et des vice-présidents) et de l'approbation du règlement intérieur, étape préalable au lancement des travaux de la CRdS dans le formalisme demandé. Alexandre ROCHATTE remercie la présence de M. le directeur général de l'ANS, Frédéric SANAUR, et lui donne la parole pour un deuxième mot d'ouverture.

## **2. Allocution de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale du Sport M. Frédéric SANAUR**

Frédéric SANAUR exprime ses remerciements pour l'invitation à partager ce moment important pour l'ANS de l'installation des conférences sur le territoire national depuis plus d'un an. Frédéric SANAUR salue M. le préfet et ses équipes, le représentant du rectorat, M. le DRAJES, le président du CROS, Mesdames et Messieurs les élus, les techniciens présents, M. le directeur du CREPS, Wilhem BELOCIAN le représentant des sportifs de haut-niveau et l'ensemble des personnalités qui siègent au sein de cette conférence. Frédéric SANAUR évoque les premiers échanges au CREPS en 2019 sur la mise en œuvre de l'ANS et de cette nouvelle gouvernance du sport, ainsi que de sa déclinaison territoriale qui allait s'opérer à l'époque qui est à présent en pleine action depuis avec l'installation de la 14ème CRdS en France et la seconde en Outre-Mer (Mayotte il y a quelques jours). Frédéric SANAUR salue cette dynamique positive et au-delà de la forme rappelée par M. le préfet, pour que les CRdS soient "utiles" sur le fond, pour qu'elles permettent de croiser les champs d'expertise et d'expérience, les domaines de compétence pour se coordonner au service d'une politique de territoire qui est le sport, certes importante mais qui est aussi un média pour toucher d'autres secteurs : éducation, santé, économie, aménagement du territoire, du tourisme, de l'attractivité et de la visibilité internationale, autant d'enjeux qu'il faut pouvoir partager collectivement : ceci était le sens de la création de l'ANS et des CRdS, afin de mettre en avant la concertation, la gouvernance partagée, et de pouvoir prendre des décisions communes. Le but est de poser des constats communs, partager des objectifs communs sous l'impulsion de l'ensemble des acteurs territoriaux du sport, pour porter collectivement dans l'ensemble des territoires le déploiement de cette action afin que le sport occupe une plus grande place en France avec plus de pratiquantes et de pratiquants.

La feuille de route des CRdS est assez simple, il s'agit de porter un diagnostic sportif à l'échelle du territoire qui puisse être partagé, travailler dans des commissions thématiques pour mettre en avant l'ensemble des sujets liés aussi aux spécificités territoriales, écrire un projet sportif de territoire sur plusieurs années, installer une conférence des financeurs dans lequel pourront être partagés les grandes orientations et les financements, ceux



## Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

de l'État par l'intermédiaire de l'ANS au niveau déconcentré, et mettre en commun d'avantage de réflexion, articuler et s'inscrire de manière complémentaire dans le financement de projets pour en favoriser l'émergence, la réalisation ou la rapidité de mise en œuvre.

La Guadeloupe est une terre de sport, mais aussi une terre de champions et de championnes, la Guadeloupe compte dans le sport de haut-niveau en France, et même dans l'écosystème international ; comme chacun sait, on accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, le sport de haut-niveau revêt donc un enjeu tout particulier, la Guadeloupe et l'ensemble du territoire, de ses potentiels et de ses athlètes peuvent et vont jouer un rôle majeur dans cet événement. On a donc à réussir l'accompagnement et la réussite des sportifs de haut-niveau en Guadeloupe mais aussi de préparer les échéances futures : la détection, la formation, l'accompagnement et d'augmenter notre niveau d'expertise pour accompagner au mieux les acteurs.

Sur la question des moyens déconcentrés de l'ANS, pilotés au niveau territorial par le délégué territorial M. le préfet et son adjoint le délégué régional académique [DRAJES], il s'agit de plus de 2 millions d'euros sur des actions de développement en direction du secteur associatif principalement, des financements sur les équipements sportifs (plus de 6 millions d'euros mobilisés depuis les 3 dernières années en Guadeloupe). En 2022, renforcement important des moyens sports depuis l'ANS en direction des équipements sportifs, des fédérations et des projets sportifs fédéraux, et des enveloppes permettant de créer de l'emploi, de professionnaliser nos structures associatives pour favoriser la diversification de l'offre d'activité mais également de nouvelles pratiques en direction de nouveaux publics ; il s'agit donc des enjeux portés par l'ANS, avec un budget en augmentation de 30%. La promesse de cette nouvelle gouvernance était donc une action territorialisée avec plus de moyens déconcentrés et plus de décisions déconcentrées pour mieux accompagner les projets.

Si l'on peut considérer que ça ne suffira jamais assez, il y a en effet des moyens énormes nécessaires pour la rénovation des équipements sportifs et la reprise des activités physiques et sportives pour le retour dans les clubs après la période de COVID qui n'est pas encore terminée. Enjeux nécessitant aussi des moyens : l'apprentissage des savoirs sportifs fondamentaux, le développement du sport santé, pour lesquels les collectivités territoriales sont -au niveau local- les premiers financeurs du sport, avec l'accompagnement, en impulsion et en soutien encore plus marqué par les services de l'État et l'ANS pour pouvoir être aux côtés des projets sportifs en Guadeloupe.

Frédéric SANAUR souhaite que les choses se fassent collectivement et de la meilleure manière possible, en évitant le fonctionnement de manière "descendante", avec éventuellement la réflexion autour de fléchage nécessaire, ou besoins complémentaires travaillés ensemble de façon pertinente et en bonne intelligence, sans centralisme des décisions. Concertation et action ensemble pour l'intérêt de l'ensemble de notre secteur d'activité.

Le rôle de l'ANS dans les Conférences est d'apporter des moyens, mais aussi d'être en appui technique, en soutien, en mise en cohérence avec actuellement 14 CRdS installées, à des degrés différents d'engagement, d'expérience, qui vont permettre de faire de l'échange. Avec le président de l'ANS, le préfet CADO, a été créé récemment un cercle des président(e)s des conférences, qui se réunit assez fréquemment, qui partage les attentes, les problématiques, les actions exemplaires qui s'organisent et la manière de les mettre en œuvre. Frédéric SANAUR présente Anne-Lise QUIOT-TITON, conseillère en charge des territoires, et du suivi des CRdS, interlocutrice permanente.



## Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

Frédéric SANAUER souhaite d'excellents travaux à la CRdS, une bonne élection, en rappelant que cette instance sera ce que les acteurs en feront, pas seulement des lieux de réunion, mais aussi des lieux performants dans lesquels on échange, on partage on débat et on décide ensemble. C'est donc aux Guadeloupéens d'en faire un outil "utile" pour le développement du sport en Guadeloupe et plus globalement pour le développement du sport en France. L'ANS reste à la disposition pour la suite des travaux.

Frédéric SANAUER remercie l'assemblée pour son écoute et rend la parole à M. le préfet.

M. le préfet remercie le directeur général de ses mots pleins d'ambition, pour définir et construire ensemble la stratégie de développement du sport à l'échelle du territoire de la Guadeloupe, enjeu que tout le monde semble avoir pris en compte. Avant de lancer les travaux, il convient de se soumettre aux procédures d'élection, le préfet Alexandre ROCHATTE laisse la parole à M. le DRAJES, Marc LE MERCIER, pour rappeler la composition de la CRdS et organiser le scrutin par voie électronique.

### 3. Composition de la Conférence Régionale du Sport de Guadeloupe

Marc LE MERCIER, Délégué Régional Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) remercie M. le préfet et M. le directeur général de l'ANS en rappelant que le premier exercice de la CRdS est d'élire un président et des vice-présidents.

La présentation générale de la Conférence ayant été faite par les intervenants, Marc LE MERCIER présente les modalités d'élection à venir. Pour garantir le secret du vote, il est fait appel aux services d'un prestataire LEGAVOTE, société déjà expérimentée dans l'accompagnement d'installation d'autres CRdS en France. Les membres de la CRdS ont reçu un lien de connexion et séparément un code de connexion pour voter. Marc LE MERCIER rappelle par ailleurs l'obligation réglementaire de constitution du bureau exécutif : le président et les deux vice-présidents ne sont pas issus du même collège ; ainsi, des candidats à la vice-présidence issus du collège d'un membre nouvellement élu seront rendus « inéligibles ».

### 4. Élections du président et des vice-président(e)s

#### 4.1. Élection du président

Marc LE MERCIER présente les quatre candidatures classées par ordre alphabétique : Camille ELISABETH, Mariette MANDRET épouse PASSAVE, Jacky NOC et Alain SOREZE.

Mariette MANDRET épouse PASSAVE et Jacky NOC, annoncent spontanément retirer leur candidature, ce qui laisse deux candidats en lice qui se présentent alors tour à tour.

**Présentation de M. Camille ELISABETH, président de la commission sport du Conseil Régional de la Guadeloupe.**

## Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

**ELISABETH Camille**



- Collège : Collectivités
- Siège : Région
- Maire de la commune de pointe Noire
- Conseiller régional et Président de la commission sport santé bien être
- Ancien sportif, entraîneur et dirigeant associatif (athlétisme), président de la Ligue Guadeloupéenne d'Athlétisme de 2001 à 2012, membre élu au Comité Directeur de la Fédération Française d'Athlétisme de 2004 à 2012
- Enseignant d'EPS à la retraite

### Profession de foi :

*Enseignant d'EPS à la retraite, depuis 2017 je suis actuellement Maire, conseiller régional de la commune de pointe Noire.*

*Ma carrière sportive se résume en 50 ans au service de l'athlétisme de 1969 à 2019, tout d'abord au Cygne Noir de Basse-Terre jusqu'en 1984. Et de 1984 à l'Olympique club de Mahault Pointe-Noire.*

*Entraîneur de la section d'athlétisme du cygne Noir de 1975 à 1984, De 83 à 85 j'ai été le tout premier entraîneur à guider les premiers pas de la jeune Marie José Pérec, sur son exceptionnel parcours J'ai été membre du Comité Directeur de la ligue d'athlétisme de 1978 à 2012. Tout d'abord au secrétariat général de 1981 à 2001, puis à la Présidence de celle-ci de 2001 à 2012. Membre élu au Comité Directeur de la Fédération Française d'Athlétisme de 2004 à 2012, avec la présidence de la commission outre-mer durant cette même période.*

*Conseiller régional depuis 2018, et depuis 2021, Président de la commission sport santé bien être. Je souhaite aujourd'hui, mettre toute cette longue expérience au service du développement du sport guadeloupéen sous toutes ses formes, aussi bien au niveau des pratiques, du développement des équipements que du sport de haut niveau*

### Présentation de M. Alain SOREZE, président du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de Guadeloupe.

**SOREZE Alain**



- Collège : Sportif
- Siège : CROS
- Président du CROS Guadeloupe
- Membre de la Commission territoriale du CNOSF
- Membre du Bureau Exécutif de la CANOC ( Association des comités nationaux olympiques de la Caraïbe )
- Membre du Conseil d'administration de la JTR
- 56 ans

### Profession de foi :

*Le conseil d'administration du CROS Guadeloupe, réuni le mercredi 23 février 2022, a demandé à son président, ALAIN SOREZE, de faire acte de candidature à la présidence de la Conférence régionale du sport en Guadeloupe (CRdS).*

*Nous aurons à nous mobiliser pour la professionnalisation et l'accompagnement du mouvement sportif (surtout dans la stratégie d'intégration dans sa zone géographique actée par la loi sur le sport votée le 24 février dernier), le développement des pratiques, le financement des équipements sportifs, la sécurité des pratiquants ou encore le renforcement des savoirs fondamentaux sportifs que sont le « savoir rouler » et le « savoir nager ».*

*Le CROS Guadeloupe, qui a publié un livre blanc et un livre bleu sur le sport en Guadeloupe, veut réussir à mutualiser les projets de tous les acteurs qui ont la fibre sport au sein de notre territoire.*

*Le CROS Guadeloupe est motivé par l'envie que cela réussisse.*

## Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

Après quelques interventions techniques permettant la connexion de tous, 31 membres votants (sur 32) sont connectés pour le scrutin. M. Bruno KANCEL (Collège SPORTIF (siège CROS4) a contacté la DRAJES par téléphone afin d'excuser son absence pour raisons familiale et médicale.

Explication des modalités techniques de vote par Jérôme CHEDEVILLE (DRAJES) et Solène BONNIN (LEGAVOTE). Le scrutin est réalisé à bulletin secret par voie électronique à la majorité simple des membres présents. Les membres votants ont un écran partagé avec la visio ZOOM à droite et le site LEGAVOTE à gauche. Chaque membre doit choisir l'un ou l'autre des candidats ou le vote blanc. Après avoir validé définitivement son vote dans l'urne, le votant reçoit un récépissé de vote par email. Un accompagnement technique en ligne est réalisé pour aider chaque membre à voter.

Le dépouillement est lancé lorsque tous les membres présents ont voté (31/32).

Résultats de l'élection à la Présidence de la CRdS :

31 bulletins dans l'urne (100% des présents).

2 bulletins blancs

	Nombre de voix	% des voix exprimées	Élu ?
<b>ELISABETH Camille</b>	<b>20</b>	<b>68.98 %</b>	<b>Élu</b>
<b>SOREZE Alain</b>	<b>9</b>	<b>31.03 %</b>	

M. Camille ELISABETH est élu président de la CRdS de Guadeloupe avec 68.98 % des voix.

L'assemblée félicite Camille ELISABETH, premier président de la CRdS de Guadeloupe, pour son élection. Camille ELISABETH remercie ses électeurs, ainsi qu'Alain SOREZE en insistant sur son souhait de faire avancer le sport collectivement.

ALEXANDRE ROCHATTE propose à Camille ELISABETH de poursuivre le scrutin des vice-présidences et de lui laisser ensuite la présidence de la séance.

### 4.2. Élections des vice-président(e)s

Marc LE MERCIER rappelle que la présidence étant à présent occupée par le collège des collectivités, Mariette MANDRET épouse PASSAVE ne peut donc participer à l'élection aux vice-présidences.

Il propose aux 4 candidat(e)s restant en lice, par ordre alphabétique, Jean-Christophe BELIVIER, Ketty LABAU-TOTOBOC, Jacky NOC, Gina SAINT-PHOR née BOURGEOIS, le soin de se présenter.

**Présentation de M. Jean-Christophe BELIVIER, président de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) de Guadeloupe.**

BELIVIER Jean-Christophe



- Collège : Economique
- Siège : CPME
- Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME 071) Guadeloupe
- Président de la CPME Guadeloupe
- Correspondant en Guadeloupe de la Fédération Nationale des Entreprises des Activités Physiques de loisirs et représentant des Outre-Mer à son Conseil d'Administration
- Membre de la Commission Territoriale Guadeloupéenne de l'Agence Nationale du Sport comme représentant des employeurs de la branche sport
- Chef d'entreprise : centre de plongée
- 53 ans

## Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

### Profession de foi :

*Membre de la Commission Territoriale du Sport de Guadeloupe depuis juin 2020 pour y représenter les employeurs du sport en tant que représentant de l'organisation patronale Fédération Nationale des Entreprises d'Activités Physiques de Loisirs, Active FNEAPL, j'y œuvre aux côtés des représentants de la DRJSCS devenu DRAJES, du CROS, de la Région, du Département et des Collectivités Territoriales. Ensemble nous gérons la répartition des financements de l'Etat pour le sport.*

*Nouvellement élu Président de la CPME Guadeloupe, qui représente les Petites et Moyennes Entreprises de Guadeloupe, je reste un chef d'entreprise de la branche sport, à la tête d'une structure employant jusqu'à 18 salariés en pleine saison touristique.*

*L'objectif de ma candidature à la Vice-Présidence de la Conférence Régionale du Sport est de poursuivre mon implication dans la gestion des financements publics du sport en Guadeloupe en associant davantage les entreprises dans le développement de la formation et de l'emploi dans la branche sport, notamment en tissant des passerelles avec la branche tourisme sportif source d'emploi potentiel pour la jeunesse guadeloupéenne. Je considère que le mouvement sportif aurait sa place comme Président, les collectivités territoriales ayant la Présidence de la Conférence des Financeurs.*

### Présentation de Mme Ketty LABAU-TOTOBOC, directrice de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) de Guadeloupe.

LABAU-TOTOBOC Ketty



- Collège : Sportif
- Siège : CROS
- Née le 7 septembre 1959 à Grand-Bourg
- Professeur d'éducation Physique et sportive de 1981 à 2016 (Béthunes, Arras, Grand-Bourg)
- Directrice Régionale UNSS Guadeloupe depuis 2016
- Réfèrent Génération 2024
- Présidente du Kagémusha Karaté DO de Marie-Galante
- Vice-présidente du CROS Guadeloupe (éducation citoyenneté)
- Vice-présidente de la Ligue de Triathlon de la Guadeloupe
- Adjointe au maire de la commune délégation Sport Environnement Culture de 2008 à 2014
- Déléguées ANDES durant cette période
- Secrétaire de l'association de maires

### Profession de foi :

*Date de naissance 7 septembre 1959 à Grand-Bourg*

*- Professeur d'éducation Physique et sportive (Formation CREPS Wattignies de 1978 à 1981 (spécialités sportive Athlétisme N2 RC Arras - Handball N2 Lomme JUDO Club Biache SaintVaast (Championne de France Universitaire Dijon 1981)*

*- Affectation Collège de Beuvry les Béthunes 1981 à 1983*

*- Affectation Lycée Guy Mollet ARRAS 1983 à 1985*

*- Affectation Collège de Grand-Bourg de 1985 à 2016*

*- Directrice Régionale UNSS Guadeloupe depuis 2016*

*- Réfèrent Génération 2024*

*- Présidente du Kagémusha Karaté DO de Marie-Galante*

*- Vice-présidente du CROS Guadeloupe (éducation citoyenneté)*

*- Vice-présidente de la Ligue de Triathlon de la Guadeloupe*

*- Adjointe au maire de la commune délégation Sport Environnement Culture de 2008 à 2014*

*- Déléguées ANDES durant cette période*

*- Secrétaire de l'association de maires*

*Je propose ma candidature afin de contribuer aux travaux, partager les bonnes pratiques, être à l'écoute et prendre en compte les remarques de chacun, être force de proposition, auprès de l'équipe en apportant par ma formation, mon expérience professionnelle, mon parcours personnel et sportif, dans le milieu associatif depuis de nombreuses années. Avoir une vision large et régionale afin de soutenir les projets du CRdS, avoir un devoir de neutralité de loyauté en étant représentante de mon collège de mon territoire.*

### Présentation de M. Jacky NOC, élu consulaire à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Guadeloupe.

## Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

NOC Jacky



- Collège : Economique
- Siège : CCI
- Président de Comité Régional de Randonnée Pédestre
- Président de la ligue d'haltérophilie
- Elu Consulaire
- Juge commissaire au tribunal mixte de commerce de Pointe à Pitre.
- 62 ans

Profession de foi

### Profession de foi :

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir prendre en considération ma candidature à la présidence et à la vice-présidence du CRDS.

Titulaire d'un diplôme d'État 2ième degré, au sein du monde sportif et élu consulaire au sein du monde économique, c'est tout naturellement que je fais acte de candidature.

Mon parcours en tant que dirigeant sportif :

- 2001 : Président du Comité Régional de Randonnée Pédestre.
- 2012 : Président du Conseil du Cheval Antilles Guyane
- 2014 : Président de la ligue de judo
- 2017 : Président de la ligue du sport d'entreprise
- 2021 : Président de la ligue d'haltérophilie

Engagé au sein du monde socio professionnel depuis 1999, gérant de sociétés et élu à la chambre de commerce des îles de Guadeloupe depuis 2012.

Mes motivations aujourd'hui à travers cette candidature, sont de poursuivre la construction du sport guadeloupéen, d'améliorer les équipements sportifs existants ainsi que la création de nouvelles infrastructures adaptées aux performances de nos sportifs locaux licenciés en Guadeloupe.

Pour terminer, la formation : je pense à une adaptation du référentiel métier et à l'accompagnement pour l'obtention d'habilitations conformes à la réalité de notre économie, pour une meilleure insertion de notre jeunesse dans ce monde entrepreneurial.

« Être l'interlocuteur privilégié pour les services de l'état, les collectivités, le monde sportif et le monde économique. »

### Présentation de Mme Gina SAINT-PHOR née BOURGEOIS, vice-présidente de la FF de Handball en charge de l'Outre-Mer.

SAINT-PHOR Gina



- Collège : Sportif
- Siège : Personnalité qualifiée
- Professeur agrégée d'EPS, Vice-Présidente de la FFHB en charge de l'Outre-Mer
- Chevalier des Palmes Académiques
- Médaille de la Fédération Française de Hand-Ball et de la Jeunesse et Sport

Profession de foi

### Profession de foi :



## Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

*Professeur agrégée d'EPS, Vice-Présidente de la FFHB en charge de l'Outre-Mer*

*Chevalier des Palmes Académiques*

*Médaillée de la Fédération Française de Hand-Ball et de la Jeunesse et Sport*

*Impliquée depuis de nombreuses années tant au niveau personnel que professionnel dans la promotion, la visibilité du sport au sein de notre région et son rayonnement au niveau international, je souhaiterais dans le cadre du nouveau modèle de gouvernance du sport français, contribuer à la mise en place du Projet Territorial Sportif grâce à des propositions de nouvelles stratégies favorisant le développement de programmes d'actions sportives innovantes et adaptées à notre territoire.*

*Le projet Territorial Sportif Guadeloupéen doit être ambitieux et répondre aux besoins réels de notre population dans toutes ses composantes.*

*Ce projet, notre projet, doit être conçu pour un développement concerté et durable de l'ensemble de notre territoire.*

Il est rappelé qu'il y aura un vote pour un vice-président, puis un autre vote pour élire un second vice-président issu d'un collège non encore élu, sans pour autant qu'il n'y ait de hiérarchie entre les vice-présidents.

### 4.2.1. Élection au premier siège de vice-président

Solène BONNIN (LEGAVOTE) ouvre le scrutin réalisé à bulletin secret par voie électronique à la majorité simple des membres présents.

Le dépouillement est lancé lorsque tous les membres présents ont voté (31/32).

Résultats de l'élection au 1er siège à la vice-présidence de la CRdS.

31 bulletins dans l'urne (100% des présents), 0 bulletin blanc

	Nombre de voix	% des voix exprimées	Élu ?
<b>SAINT-PHOR Gina</b>	<b>14</b>	<b>45.16 %</b>	<b>Élue</b>
<b>NOC Jacky</b>	<b>6</b>	<b>19.35 %</b>	
<b>LABAU-TOTOBOC Ketty</b>	<b>6</b>	<b>19.35 %</b>	
<b>BELIVIER Jean-Christophe</b>	<b>5</b>	<b>16.13 %</b>	

Mme Gina SAINT-PHOR est élue vice-présidente de la CRdS de Guadeloupe avec 45.16 % des voix.

Gina SAINT-PHOR est félicitée chaleureusement.

### 4.2.2. Élection au second siège de vice-président

Les candidats élus ou les collèges déjà représentés aux précédents scrutins étant écartés, restent en lice pour l'élection au second siège à la vice-présidence Jean-Christophe BELIVIER et Jacky NOC.

Solène BONNIN (LEGAVOTE) ouvre le scrutin.

Le dépouillement est lancé lorsque tous les membres présents ont voté (31/32).

Résultats de l'élection au 2nd siège à la vice-présidence de la CRdS.

31 bulletins dans l'urne (100% des présents), 4 bulletins blancs.



## Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

	Nombre de voix	% des voix exprimées	Élu ?
<b>BELIVIER Jean-Christophe</b>	<b>15</b>	<b>55.56 %</b>	<b>Élu</b>
<b>NOC Jacky</b>	<b>12</b>	<b>44.44 %</b>	

M. Jean-Christophe BELIVIER est élu vice-président de la CRdS de Guadeloupe avec 55.56 % des voix.

### 4.3. Clôture des procédures électives

ALEXANDRE ROCHATTE exprime ses félicitations au président et aux deux vice-présidents pour leur élection.

Alexandre ROCHATTE propose à présent au nouveau président de la conférence élu de continuer l'ordre du jour sous sa présidence. Camille ELISABETH remercie le préfet et, en sa qualité de nouveau président, prend la présidence de la conférence.

### 5. Présentation et adoption du règlement intérieur

Marc LE MERCIER et Jérôme CHEDEVILLE présentent la rédaction d'un règlement intérieur soumis à la lecture des membres le 7 mars 2022 ainsi que les suggestions d'amendement reçues du collège du mouvement sportif de la CRdS. Toutes les suggestions sont intégrées (en rouge ou barré) exceptées deux demandes :

- L'alinéa 3° de l'article 1 "*le développement du sport professionnel*" n'est pas supprimé pour les raisons suivantes : il est inscrit dans le décret d'une part, il n'est pas limitant, et le champ du sport professionnel -qui ne se limite pas qu'à la ligue 1 de football ou la pro D2 de rugby- s'il est absent à l'heure actuelle, peut être amené à présenter de nouveaux domaines d'intérêt à l'avenir pour des sportifs individuels guadeloupéens.
- La règle du quorum dans l'article 6 ("*lorsque la moitié au moins des membres est présente ou représentée, sinon nouvelle convocation de la conférence sous 8 jours avec même ordre du jour et sans quorum*") : Alain SOREZE et Rachel SUBILIA justifient leur demande de règle de quorum par l'intention de garantie de représentation équitable des collèges. Cette règle n'est pas retenue dans la rédaction finale : d'une part pour éviter le blocage de la tenue des travaux avec les membres présents en les contraignant à se libérer une seconde fois, d'autre part au regard de la désignation des suppléants qui servent justement à pallier l'indisponibilité des titulaires. Enfin, Marc LE MERCIER rappelle que les décisions qui sont prises dans le cadre de la conférence, contrairement aux associations, ligues ou comités n'engagent pas une personne morale quelconque. Anne-Lise QUIOT-TITON (ANS) intervient pour expliquer que l'objectif est de ne pas entraver la tenue des travaux de cette conférence qui n'est qu'une instance de concertation, et confirme qu'aucune des 12 conférences jusqu'alors installées n'ont retenu une règle de quorum.

Mme Murielle RENÉ-GABRIEL demande comment se passe la représentation des titulaires n'ayant pas de suppléant. Marc LE MERCIER précise que l'installation de la CRdS est en cours et que l'absence de désignations va être palliée au fur et à mesure des nouvelles désignations, en particulier pour les titulaires qui doivent s'assurer d'avoir un suppléant, avec la possibilité réglementaire actuelle de modifier rapidement l'arrêté préfectoral au besoin.

Mme MANDRET informe que M. Wilhem BELOCIAN s'excuse de son départ (part à l'entraînement).

Le texte du règlement intérieur est soumis à l'approbation de l'assemblée par vote électronique.



**GUADELOUPE**

## Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)



	OUI	NON	Abstention
<b>Approbation du règlement intérieur</b>	<b>28 voix (93.33 %)</b>	<b>0 voix</b>	<b>2 (6.67 %)</b>

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions (93%).

### 6. Modalités et calendrier d'élaboration du Projet Sportif Territorial

Marc LE MERCIER expose les raisons d'être et l'élaboration du projet sportif territorial (PST) mentionné à l'article L.112-14 du code du sport.

Il doit comprendre trois parties :

1. Un bilan de l'offre sportive existante sur le territoire régional, comportant notamment l'identification de ses éventuels déficits territoriaux et des publics à l'égard desquels elle présente des défauts d'accessibilité.
2. Un programme comportant les mesures et les actions à mettre en œuvre au regard, notamment, des objectifs mentionnés aux 1° à 8° de l'article L.112-14 et tenant compte des spécificités de chaque territoire où elles ont vocation à être mises en œuvre.
3. Les modalités de suivi du programme d'action.

Ces travaux, menés par une équipe de membres de la CRdS, devront s'appuyer sur les productions, réflexions et documents déjà réalisés par les différents acteurs (les collectivités, le monde sportif, le secteur économique et les services de l'État. De manière à faciliter le travail d'audit, de conception et de rédaction du PST, il est envisagé de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Calendrier d'élaboration du diagnostic et du projet sportif territorial :

- avril à juillet 2022 : finalisation du diagnostic
- septembre à décembre 2022 : élaboration du PST

Jean-Marie PILLI rappelle l'importance du sujet des activités paralympiques et handisport et insiste pour que ce domaine soit bien intégré dans les réflexions au-delà des discours. Marc LEMERCIER précise que le paralympique n'est pas une spécificité mais il est inclus à part entière dans les activités physiques et sportives et sera une composante à part entière dans le diagnostic. Alain SOREZE confirme aussi que ce sujet n'est pas spécifique et qu'il est inclus dans tous les sujets au niveau de la réflexion du mouvement sportif, par exemple le logo des prochains jeux de Paris2024 sont identiques pour le Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques.



## Conférence Régionale du Sport de la Guadeloupe

(Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020)

### 7. Mise en place des commissions thématiques

Marc LEMERCIER présente la proposition des commissions thématiques émanant des réunions préparatoires par collège.

- le développement et l'accès aux pratiques sportives pour tous les publics ;
- les équipements sportifs ;
- l'accès aux pratiques sportives de haut-niveau.

Marc LEMERCIER propose qu'un appel à participation soit réalisé à l'issue de la conférence, afin de composer et d'équilibrer la mise en place des commissions thématiques.

### 8. Présentation des appels à projets et des échéances de la campagne ANS

Dominique GUINDEUIL et Hervé MARRE présentent la campagne ANS 2022 dont le support de présentation (dont certaines diapositives sont depuis lors actualisées avec les dernières informations) est annexé au procès-verbal.

Camille ELISABETH évoque les problèmes d'ingénierie pour monter les projets d'équipements ; Hervé MARRE rappelle que la DRAJES est support sur les conseils et le montage de dossier, que l'ingénierie technique peut-être sous traitée par un bureau spécialisé dont les coûts font partie des éléments subventionnables dans le budget global. Une discussion est engagée sur les échéances des appels à projets et la bonne conduite des dossiers.

### 9. Échanges & questions diverses

Jean-Marie PILLI demande de pouvoir disposer des coordonnées des personnes en charge des dossiers préalablement évoqués.

Marc LEMERCIER précise qu'une première séance de travail va être proposée au président de la CRdS, que les supports présentés en séance vont être transmis avec le PV pour une bonne information de tous. Une priorité semble se dégager sur la mise en place des travaux de la commission équipement.

### 10. Conclusion

Ketty LABAU-TOTOBOC, puis le président Camille ELISABETH se félicitent que deux enseignants d'EPS soient nommés au bureau de la première CRdS, dont la mission sera de redonner toute sa place au sport guadeloupéen, avec la formation des jeunes à l'école, et de renouer avec l'histoire où les acteurs du sport étaient enseignants et animateur de club. Le président souhaite que le sport guadeloupéen puisse rayonner au plan caribéen, national et international.

Le président Camille ELISABETH remercie l'ensemble des participants en donnant rendez-vous très prochainement pour poursuivre les travaux de la Conférence Régionale du Sport.

**Fin des travaux : 12h15**